

Bélemnites de la Brèche du Chablais (Brèche de la Hornfluh)

Autor(en): **Roessinger, Georges**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Eclogae Geologicae Helvetiae**

Band (Jahr): **8 (1903-1905)**

Heft 2

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-156271>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bélemnites de la Brèche du Chablais.

[Brèche de la Hornfluh.]

PAR LE

D^r GEORGES ROESSINGER (Univ. Lausanne).

L'âge jurassique des brèches calcaires connues sous le nom de Brèche du Chablais ou Brèche de la Hornfluh a été établi par M. LUGEON au moyen de l'argument de superposition et de l'argument pétrographique¹. Les quelques débris de fossiles trouvés: Coraux, Bivalves, Brachiopodes, etc., ne permettaient pas même de savoir si ces brèches sont secondaires ou tertiaires.

M. Lugeon signalait comme un peu fossilifère le lambeau de brèche de Champs-long, au-dessus de Trois-Torrents, dans le Val d'Illiez (voyez dans l'ouvrage cité, la dernière planche). J'ai visité ce lambeau de brèche au printemps 1900, en traversant rapidement la contrée, et j'y ai récolté entre autres trois *Bélemnites* et un *Bivalve*; je n'ai pas cherché bien longtemps et ne prétends pas avoir épuisé le gisement.

Les *Bélemnites* sont incluses dans le ciment de la brèche. Elles se présentent en coupes transversales ou obliques. Leurs diamètres sont respectivement de 7, 8 et 12 millimètres environ. Deux d'entre elles présentent des alvéoles, occupant au moins le tiers du diamètre total. On ne voit pas de trace nette de sillons. Ces *Bélemnites* ne paraissent pas avoir été altérées avant leur mise en place dans le ciment de la brèche; la mince couche calcaire entourant la masse centrale fibroradiée est, autant qu'on peut voir, partout conservée. Cependant l'une d'elles a peut-être été brisée avant son inclusion dans la roche, ce qui s'explique aisément dans un dépôt littoral à éléments grossiers, et ne prouve pas qu'elle soit remaniée.

Le *Bivalve* se présente aussi en coupe, sous forme d'un croissant, avec une valve concave et une valve convexe. La distance des pointes du croissant est d'environ 2 1/2 centi-

¹ M. MAURICE LUGEON. La région de la Brèche du Chablais (*Bull. des Services de la Carte géol. de la France*, 7^me volume, 1895-1896).

mètres, la distance des valves, au milieu du croissant, de 1 centimètre. Les valves sont minces mais leur structure est nettement lamellaire. Il s'agit peut-être d'une *Gryphea*.

Le ciment de la brèche offre en outre, comme M. Lugeon l'avait reconnu, des débris de *Pectinides* et de *Polypiers*; cela prouve que la côte où se formait la brèche était bien fréquentée par les invertébrés; l'idée du remaniement des Bélemnites est donc, par ce fait aussi, assez improbable.

Les misérables restes fossiles qui viennent d'être décrits sont intéressants parce qu'ils permettent d'établir paléontologiquement l'âge secondaire de la Brèche du Chablais, à laquelle M. Lugeon rattache sans hésiter le lambeau de Champs-longs. Malheureusement ils ne permettent guère de détermination plus précise; ils indiquent peut-être pour l'affleurement en question l'âge liasique.

Veytaux, 29 janvier 1904.
